

Portail de la Commission – Création du compte des titulaires de contrats-types

Nouvelle fonctionnalité

La nouvelle fonctionnalité d'enregistrement en ligne des contrats-types sera lancée le 28 mai 2018 (pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le [Bulletin 2018-01](#)).

Les contrats existants seront téléchargés dans le nouveau système, et les titulaires des contrats-types pourront les consulter en créant leur compte utilisateur.

Dans le portail, les identificateurs de compte correspondent aux adresses courriel des utilisateurs.

Nous avons jumelé tous les contrats-types dans notre système avec les adresses courriel des représentants des titulaires des contrats, que nous avons dans le système précédent.

Cet avis est donc envoyé à toutes les adresses courriel en question.

Comment créer votre compte dans le portail

Peu après le lancement du 28 mai 2018, tous les représentants des titulaires de contrats-types ayant une adresse courriel recevront une invitation de la Commission à créer un compte d'utilisateur dans le portail.

La création du compte peut se faire de trois façons:

- En cliquant sur le lien qui se trouve dans le courriel, lequel s'ouvrira dans un navigateur,
- En inscrivant le code fourni dans le courriel (ou faisant un copier/coller), dans l'encadré réservé à cet effet à l'adresse <https://portal.fcnb.ca/FR/register>
- En vous rendant à l'adresse <https://portal.fcnb.ca/fr> et cliquant sur le lien « Utilisez-le [ici](#) », puis en inscrivant le code fourni dans le courriel, ou faisant un copier/coller du code.

Ensuite, le portail mène à une page dans laquelle vous pourrez activer votre compte. Assurez-vous de sélectionner l'option « Enregistrer des contrats-types et des modifications (fiduciaire) » afin de créer votre compte.

Une fois que vous avez créé votre compte, et que vous y avez accédé, vous pourrez consulter les contrats-types qui y sont associés.

Est-ce que mon nom d'utilisateur peut différer de mon adresse courriel?

Si vous souhaitez éviter d'utiliser votre adresse courriel en tant qu'identificateur de compte, vous devez en aviser la Commission dès que possible, et quoi qu'il en soit avant le 23 mai 2018, en envoyant des instructions précises à l'adresse standardcontracts-contrattypes@fcnb.ca.

Questions techniques

Pour toute question d'ordre technique, veuillez présenter une demande d'assistance à l'adresse <https://portal.fcnb.ca/fr/requestsupport/> et un membre de l'équipe des TI de la Commission communiquera avec vous.